

# La Chine et les chinois

Autor(en): **Marti, G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **3 (1900)**

Heft 146

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-250066>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
Pays du dimanche

à  
Porrentruy  
—  
TÉLÉPHONE

# LE PAYS

## DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction  
Pays du dimanche

à  
Porrentruy  
—  
TÉLÉPHONE

LE PAYS 27<sup>me</sup> année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

27<sup>me</sup> année LE PAYS

### La Chine et les Chinois

(Suite.)

Il n'est rien qui jouisse en Chine d'autant de considération que le mérite littéraire. La célèbre académie des *han-lin* qui ne se recruté que des meilleurs lettrés et des plus grands savants, constitue conséquemment un corps d'état d'une importance sans égale. Cette sorte d'Académie se dénomme sous le nom fastueux de *forêt des pinceaux*. C'est là que se tournent et convergent les plus hautes ambitions. Elle ouvre en effet la route aux plus hautes dignités. Cette institution qui a pour but de favoriser le progrès des études, a déjà été fondée au 9<sup>me</sup> siècle de notre ère. Elle a à sa tête deux présidents, l'un tartare et l'autre chinois. L'un et l'autre ont leur résidence au palais impérial. On distingue dans cette académie le double collège des historiographes et des annalistes. Les premiers ont pour tâche de rédiger telle ou telle partie de l'histoire chinoise qui leur a été assignée. Les annalistes ne sont qu'un nombre de vingt-deux. Leur charge est de tenir registre jour par jour des faits et gestes de la dynastie régnante. Ils se succèdent à tour de rôle auprès de l'empereur au nombre de quatre. Ils l'accompagnent partout et toujours, et jusque dans ses plus lointains voyages. La publication des annales dont ils amassent ainsi quotidiennement les matériaux, n'a droit de voir le jour que sous la dynastie suivante. Voici de quelle façon procèdent ces annalistes. Ils écrivent secrètement en leur particulier sur une feuille volante les paroles et les faits journaliers à mesure qu'ils se produisent. Par une ouverture pratiquée à cet effet, ils jettent cette feuille dans un bureau qui ne s'ouvrira qu'à la mort

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 44

LES

### Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Les deux plus jeunes cousines avaient pris Alba par la main et l'entraînaient dans la maison.

Par terre, on ne voyait que précieux tapis, aux inaltérables couleurs vives; et sur ces riches dessins en arabesques, les petits pieds, chaussés de babouches brodées de perles, marchaient avec des légèretés d'oiseau.

Dans le salon, les plis de mousseline blanche cessèrent de voiler les petites-filles de vieux Nicéphore Androsi, et six visages ravissants se

de la famille régnante ou à la perte qu'elle viendrait à faire du trône. C'est à ce moment seulement que seront recueillies ces feuilles qui serviront dès lors à la rédaction de l'histoire authentique de l'empire. En aucun cas et pour aucun motif il n'est permis à l'empereur de voir ce qui s'y trouve écrit. Les fautes les plus légères aussi bien que ses crimes et ses bonnes actions y sont exactement consignées. Ces annalistes ne sont choisis que parmi les hommes les plus intègres et les plus éclairés de l'empire. Aussi peut-on dire qu'ils s'acquittent religieusement de leurs graves et délicates fonctions. Ils ont un inviolable respect pour la vérité à ce point qu'il s'en est vu ainsi que certains censeurs, lui faire héroïquement le sacrifice de leur vie. La pensée que toutes leurs actions, bonnes ou mauvaises, passeront à la postérité, ne peut manquer d'être pour les empereurs un stimulant à la vertu en même temps qu'un frein puissant contre les abus du pouvoir. On voit aussi que par cette antique institution la Chine possède plus que tous les autres peuples, les éléments qui peuvent donner à son histoire un caractère d'absolue authenticité. Le tribunal de l'histoire et le tribunal des censeurs, sont, on ne peut en disconvenir, d'admirables institutions. L'un instruit les générations de l'avenir; l'autre a pour but de redresser par ses remontrances la génération présente.

En dépit de l'absolutisme de la forme gouvernementale, le peuple chinois ne laisse point de jouir de réelles, de véritables libertés. Généralement il n'en abuse pas. Le respect qu'il professe en effet pour l'autorité lui sert à cet égard de préservatif. Aussi est-il inouï que les Chinois lui fassent de l'opposition pour de l'opposition. Ils ne s'élèveront pas moins avec vigueur toutefois contre ce qui leur apparaîtra des abus de pouvoir. Quand ils ne seront point

tournerent, avec un radieux sourire, vers la petite cousine de France. Là-bas, dans les jardins aux fontaines jaillissantes, aux bosquets de citronniers et de roses, les oiseaux chantaient; mais leurs trilles n'étaient pas plus harmonieux que les jeunes voix disant tour à tour:

— Que nous sommes heureuses de ta venue, Alba; que nous désirions te connaître, Tu nous parleras de la France, de tous les lointains pays, que nous ne verrons jamais.

Dans ce salon de Nicéphore Androsi, il n'y avait ni chaises, ni fauteuils, comme en Europe. Rien que des divans très bas, couverts de riches soies d'Asie; des coussins de brocart et de satin. Ça et là de petits meubles à huit pans supportaient des narguilles, que terminaient de grosses boules d'ambre incrustées d'or. Sur un plateau d'argent on apporta des confitures et des sirops. Alba et Mme de Guinto durent en prendre leur part. Il fallut ensuite visiter les jardins et les vergers, ces der-

satisfait par exemple de la manière dont un mandarin remplit ses fonctions, ils trouveront moyen d'en traduire leur mécontentement par un blâme public. Ils auront recours à cet effet à des affiches. Elles seront un peu placardées partout, mais surtout aux environs et aux portes de la demeure du mandarin incriminé. Ces affiches acerbes, pleines de railleries mordantes sont encore commentées, au milieu d'éclats de rire bruyants, par une foule moqueuse et sarcastique. Devant ces démonstrations orageuses, l'autorité supérieure s'est vue contrainte maintes fois de faire droit aux réclamations du peuple. Les Chinois en revanche ne se font pas faute de témoigner par des manifestations louangeuses même à l'excès, leur gratitude à l'égard des fonctionnaires dont ils ont à s'applaudir de l'administration bienfaisante et salubre.

Il est loisible à chacun de circuler librement dans toute l'étendue de ce vaste empire, sans avoir à exhiber le moindre passeport. Pas plus que le passeport pour le voyageur, la patente n'est connue en Chine pour le commerçant. Il n'est point de pays peut-être où règne autant de latitude à ce double égard. Aussi bien le commerce affranchi de toute entrave, est-il en pleine prospérité, d'une extrémité à l'autre du vaste empire dont il est devenu l'âme et la vie. Avantage encore dont sont loin de jouir tous les peuples d'Europe, les Chinois possèdent pleinement, sans aucune restriction, le droit d'association. Voilà pourquoi ils ont eu souci dès longtemps déjà de mettre à profit ce droit, pour former ce qu'ils appellent des *houi*, ou corporations. Par suite, il n'est point de genre d'états, d'industries, d'affaires, d'entreprises qui ne se soient constitués en *houi* ou corporations. Si on excepte les sociétés secrètes dont le but serait de renverser la dynastie régnante et qui seraient alors poursuivies jusqu'à l'extermina-

niers plantés de figuiers, de grenadiers, de palmiers, que les vignes enlaçaient.

Cette première journée s'écoula rapide, et bientôt Alba put se retrouver seule dans la chambre qui lui avait été préparée.

Elle avait relevé les stores abaissés sur son balcon, et, au-delà du verger, elle regardait les minarets et les hautes coupoles des mosquées se découper sur un ciel étoilé, où un mince croissant de lune jetait sa pâle lumière. Tout était d'une exquise tranquillité dans cette nuit d'Orient. Passé sept heures du soir, plus un bruit ne s'entend dans les cités. Les Orientaux se couchent avec le soleil, et tirent les verrous sur leur portes.

Ce calme reposait Alba; elle avait encore dans la tête tout le mouvement du voyage, les foules de villes traversées, l'agitation de l'arrivée. Elle avait besoin de se reprendre; elle voulait écrire à ses amis de France, à Yvan et à Marie-Alice.

Et, pourtant, murmurait-elle, combien une